

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 2605

présenté par

M. Descoeur, M. Hetzel, M. Brigand, Mme Dalloz, Mme Gruet, Mme Corneloup, M. Dive,
Mme DUBY-MULLER, Mme BONNIVARD, M. LIÉGEON, M. RAY, M. FABRICE BRUN,
Mme Frédérique Meunier, M. Bony, M. Boucard et M. Lepers

à l'amendement n° 510 de Mme Runel

APRÈS L'ARTICLE 11

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.